

Tutorat en psychiatrie

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS02A



Compétences visées

Faire acquérir des savoirs et des compétences aux néoprofessionnels en psychiatrie.

Intégrer et ?déliser les nouveaux professionnels

- Les spécificités de la psychiatrie : histoire, philosophie, pratiques, courants...
- Les enjeux du développement des compétences infirmières en psychiatrie.
- Les limites actuelles des formations initiales.
- Le tutorat, la posture de tuteur et son positionnement dans le soin.
- Le compagnonnage et l'accompagnement par des pairs.
- L'articulation entre le tuteur et l'équipe de soins.
- La différenciation et la synergie des rôles.
- L'intégration des nouveaux professionnels dans une équipe
- L'utilisation d'une application innovante et gratuite pour optimiser les compétences en sémiologie des nouveaux arrivants, avec Semio8g® du GRIEPS.

Analyser des situations de tutorat

- L'analyse de situations apportées par les stagiaires : développement des compétences, pratique réflexive, transfert en situation, évaluation des compétences, apprentissage de l'apprentissage (métacognition).
- Le questionnement des jeunes professionnels : rapport d'étonnement, récit professionnel.
- Les difficultés dans l'exercice de la fonction.
- L'accompagnement pédagogique des jeunes professionnels : méthodologies d'analyse de pratiques...

Problématiser les situations de soins en psychiatrie dans une perspective de tutorat

- Le concept de continuité et de cohérence dans le soin.
- Le sens des symptômes et des troubles psychiques : sémiologie et compréhension des situations cliniques.
- Les modalités de soins et d'accompagnement.
- L'implication dans la relation de soin : comment parler de soi, transmettre et partager.
- L'articulation avec les connaissances en soins psychiatriques.
- Les critères de prises de décision dans les soins en psychiatrie.
- L'identification des difficultés récurrentes des nouveaux intégrés concernant l'analyse des processus de soins et des cas cliniques.
- La définition et la mobilisation des cas cliniques emblématiques et révélateurs de l'activité.

Dé?nir les compétences à acquérir par les nouveaux professionnels exerçant en psychiatrie

- La notion de compétence : niveau d'exigence attendu.
- Les différents modèles théoriques d'accompagnement des troubles psychiques.
- Les modes d'être en relation.
- L'approche intégrative et holistique.
- L'actualité des recherches en psychiatrie :
 - les grandes tendances du soin psychique,
 - les pratiques orientées vers le rétablissement,
 - la gestion de la violence et de l'agressivité : vers un moindre recours aux mesures coercitives.
- Le référentiel de compétences en psychiatrie.

Clari?er les notions d'apprentissage et d'évaluation

- Les différentes théories de l'apprentissage et les modèles pédagogiques propices au tutorat.
- Les principes généraux de l'apprentissage adulte.
- L'accompagnement et l'éthique interventionnelle.
- Le rôle de l'accompagnateur pour favoriser l'autonomie de l'apprenant : distinguer difficulté et échec, conditions de la motivation à apprendre, réussites professionnelles.
- L'apport des neurosciences.

Développer une pratique réflexive dans le tutorat

- La définition des stratégies de transmissions.
- La créativité et l'élaboration d'outils pédagogiques.
- L'évaluation des acquis.
- Le concept de réflexivité : comment la susciter ?

Méthodes

- Apports conceptuels et méthodologiques.
- Analyse de pratiques.
- Création d'outils pédagogiques.
- Création d'une boîte à outils du tuteur.

Personnes concernées

Tuteur en poste ou pressenti en psychiatrie.

Valeur ajoutée

Cette formation s'appuie sur l'analyse des pratiques afin de faciliter le développement des compétences soignantes des nouveaux arrivants en psychiatrie. La formation insiste sur le développement des compétences réflexives du tuteur, qui seront une valeur ajoutée dans sa pratique pédagogique envers les jeunes professionnels.

Pré-requis

Avoir au moins 3 années d'exercice en psychiatrie.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **28/05/2024**